

Rapport du Comité central de la Société Helvétique des Sciences Naturelles pour l'année 1926

Autor(en): **Lugeon, Maurice**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **108 (1927)**

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bericht des Zentralvorstandes, nebst Kassabericht und Inventaren

Rapport du Comité central, Rapport financier et Inventaires

Rapporto del Comitato centrale, Rapporto finanziario ed Inventarii

**Rapport du Comité central de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles**

pour l'année 1926

Lu à l'Assemblée générale administrative du 1^{er} septembre 1927,

par M. *Maurice Lugeon*

Messieurs,

Nos rapports antérieurs ont tous débutés en vous exposant ce que furent les manifestations scientifiques qui se sont passées durant l'année à l'étranger et auxquelles notre Société a pris part. Il est donc bon de continuer dans cette voie.

Le Conseil International de Recherches, qui s'était réuni à Bruxelles en juillet 1925, n'avait pu trancher la question de l'entrée en son sein des représentants des Etats centraux. Nous vous prions de relire ce que nous disions à ce propos dans notre rapport de 1926. Afin de ne pas laisser trop longtemps cette épineuse question en suspens, (ce dernier souvenir de la guerre), le Conseil s'est réuni en 1926, à Bruxelles toujours, le 29 juin. Cette mémorable séance fut présidée par M. Emile Picard, président du Comité exécutif, qui ouvrit la séance par une allocution dont il est bon de faire connaître quelques extraits.

«L'heure n'est pas aux longs discours. Votre Comité exécutif vous a réunis en session extraordinaire pour résoudre des questions soulevées dans notre réunion de l'année dernière. On a fait à notre Conseil le reproche de ne pas avoir un caractère suffisamment international. La suppression de quelques mots de nos Statuts suffirait, semble-t-il, pour obtenir complètement le caractère demandé. Est-il besoin d'aller plus loin et de changer les règles jusqu'ici admises pour l'admission parmi nous? C'est ce que vous aurez à examiner.

«Je me permets seulement de rappeler que les admissions nouvelles n'ont donné lieu, depuis notre fondation et dans les limites statutaires, à aucune difficulté; de nombreux pays ont été ainsi admis par un vote unanime. Le Comité exécutif pense qu'il est bon de réduire au minimum les modifications des Statuts, n'ayant en vue qu'un but particulier, et que le vote de certaines résolutions suffit en général pour cet objet. C'est un point pour lequel nous aurons peut-être l'occasion de nous expliquer tout à l'heure.»

Ces paroles furent suivies par celles du délégué de la Belgique. M. Pelseneer. Voici également quelques extraits de son improvisation :

« Vous savez tous que nous sommes liés par l'article 24 de nos Statuts, qui exige, pour les modifier, les deux tiers des voix de tous les pays faisant partie du Conseil International de Recherches. Il semble opportun de faire meilleure besogne que l'année dernière ; pour cela il est nécessaire de réunir l'unanimité et je dirai mieux, cette unanimité est désirable pour la concorde et la bonne entente future. Dans ce but, la Belgique a décidé de voter aujourd'hui la suppression sans condition, dans l'article 1^{er} (b) des Statuts, des mots « conformément à l'article 1^{er} des résolutions de Londres, octobre 1918 ». Ce qui l'a amenée surtout à prendre cette décision, ce sont les paroles que M. Lorentz a prononcées au cours de la dernière Assemblée générale. Il a déclaré en effet que si l'Allemagne entrait dans nos organismes internationaux, ses délégués seraient animés du plus parfait esprit de conciliation. J'ai la conviction que M. Lorentz veillera toujours à ce que cette promesse soit tenue. »

Et l'Assemblée passa au vote. Il y avait là 46 hommes, venus de tous les coins de la Terre, représentants de 27 nations. Seuls, cinq pays n'avaient pas de mandataires, soit le Chili, l'Egypte, la Grèce, le Pérou et la Yougoslavie.

Au total ces hommes représentaient 70 voix.

Celui qui vous parle, accompagné par le deuxième délégué de la Suisse, M. Fueter, regardait, impressionné, cette assemblée unique qui comportait en elle tant d'hommes célèbres.

Et lentement l'appel nominal commença dans un silence religieux.

Messieurs, vous applaudirez ce vote comme nous le fîmes. La suppression dans les Statuts du Conseil, visant le fameux article premier des résolutions de Londres d'octobre 1918, fut acceptée à l'unanimité.

C'était ouvrir toute grande la porte à l'Allemagne, à l'Autriche, à la Hongrie et à la Bulgarie. Une des conséquences graves de la guerre entraînait dans le chapitre de l'histoire.

Mais qui prendrait alors la responsabilité de faire l'invitation ?

Il fut alors voté la résolution suivante, à l'unanimité :

« L'Assemblée générale, sur la proposition de la Grande-Bretagne, de la Suède et des Pays-Bas, invite l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie, à adhérer au Conseil International de Recherches et aux diverses Unions qui y sont rattachées, en indiquant l'institution destinée à devenir l'organisme adhérent. »

Avant que le Conseil se sépare, quelques bonnes paroles furent encore entendues.

Sir Arthur Schuster, le Secrétaire général du Conseil, s'exprima comme suit :

« Nous finissons en quelque sorte la première étape de notre voyage. A cette occasion, je me fais un plaisir et un juste devoir de rendre hommage d'abord à M. Darboux, Secrétaire permanent de l'Académie des Sciences de Paris, qui, peu de temps avant sa mort, survenue en

1917, me proposa de préparer la création d'organismes scientifiques internationaux destinés à remplacer les Associations internationales d'avant-guerre. Je considère donc M. Darboux comme étant le promoteur de l'œuvre que nous avons réalisée; je tiens à le rappeler au moment où nous venons de faire un grand pas dans l'histoire du Conseil International et de nos diverses Unions. Je citerai ensuite les noms de M. G. Lecointe, dont le mauvais état de santé nous prive de sa précieuse collaboration et de ses conseils éclairés, et de M. Georges Hale, qui a contribué grandement à la réussite de notre entreprise.»

Puis le célèbre Professeur Lorentz ajouta quelques mots que voici :

«Nous venons d'aboutir, sans discussion, à un résultat très satisfaisant dont nous pouvons nous féliciter. J'ai le ferme espoir que la résolution que nous avons prise servira l'intérêt de la science et contribuera au rapprochement des peuples et au développement du Conseil international de Recherches. Je sais que nous devons surtout ce résultat à la belle générosité de la France et de la Belgique. J'apprécie hautement la décision de l'Académie Royale de Belgique, qui nous a été communiquée par son Secrétaire perpétuel, M. Pelseneer, que j'ai écouté avec une vive émotion. Cette décision a servi de base au travail fécond que nous venons d'accomplir. Je ne puis non plus passer sous silence la sagesse et la grande ampleur de vues du Comité exécutif et surtout de son éminent Président, M. Emile Picard. Lorsque, à la clôture de notre Assemblée générale de 1925, j'ai eu l'honneur de remercier le Comité exécutif, j'ai émis l'espoir qu'il s'ingénierait à trouver des formules d'entente, de manière à nous faire traverser la crise d'alors en maintenant sain et sauf le Conseil International de Recherches; je ne m'étais pas trompé, ma prédiction s'est réalisée. J'en félicite tout le Comité et particulièrement son Président.»

Après que le président Picard eut ajouté quelques mots, cette séance, à jamais célèbre, et dont on est en droit d'augurer pour le mieux du progrès de la Science et de la stabilisation de la paix, fut levée. Elle avait duré juste une heure!

* * *

Notre Société a participé en 1926 à un certain nombre de Congrès ou de réunions de Commissions scientifiques.

Les géologues se sont réunis à Madrid pour leur quatorzième Congrès International, du 23 au 31 mai. Ce fut une réunion des plus importantes, si l'on sait que sur 1200 membres inscrits il y en avait 600 de présents. Sept Suisses, sur quinze inscrits, ont suivi tout le Congrès. Trente Etats possédaient des délégations plus ou moins nombreuses. La Suisse, qui est un peu comme le parent pauvre de ces grandes manifestations, n'avait qu'un représentant officiel, M. Maurice Lugeon. Ajoutons que certains pays, sans posséder de délégations gouvernementales, étaient représentés par des envoyés de leurs institutions scientifiques, tel était le cas de l'Italie; les Russes étaient une vingtaine.

L'importance de ce Congrès, en dehors du travail, venait du fait que c'était la première grande réunion scientifique après la guerre, à laquelle étaient convoqués les pays centraux et la Turquie.

Des bruits couraient que les Allemands, n'ayant pas été invités au Congrès de Bruxelles de 1923, manifesteraient sur la numérotation du Congrès de Madrid, afin que celui de Belgique fut en quelque sorte déclaré nul. Ce n'étaient là que des bruits, et des méchants bruits. En effet, dans une des séances du Conseil s'est passé un événement inoubliable pour ceux qui en furent témoins et en particulier par celui qui vous parle. Les trois délégués allemands qui avaient été invités à siéger au Conseil se levèrent. Ils firent alors lire au Secrétaire général une motion dont voici le fond : Considérant la sympathie dont ils se sentaient entourés, considérant que la situation qu'avait leur pays était celle à laquelle ils estimaient avoir droit, ils déclaraient ne soulever aucun incident concernant le passé.

Et c'est après cette séance du Conseil que l'on put voir des savants français faire les premiers pas et aller serrer les mains des savants allemands.

Le Congrès de Madrid aura été pour le monde savant un petit Locarno.

Un Congrès géologique comprend des séances et des démonstrations sur le terrain.

Les savants espagnols, aidés par leur Gouvernement, et nous pouvons ajouter par la population, avaient fait grandiosement les choses. Les excursions étaient organisées avec un ordre parfait dans toutes les régions intéressantes du Royaume et jusqu'aux Canaries. De grandes questions géologiques avaient été mises à l'ordre du jour dans onze sections, et plus de 200 travaux ont été présentés. Un résumé de toutes ces communications avait été publié à l'avance, ce qui a facilité considérablement le travail, et cet exemple est à suivre. Le Congrès a, pour diverses raisons, renoncé à des enquêtes mondiales d'intérêt économique ou statistique, tenant à rester dans le domaine de la Science pure.

Le Congrès géologique n'a pas voulu, jusqu'à ce jour, s'affilier au Conseil International de Recherches. La raison dominante est que le Congrès, qui est la plus ancienne association scientifique internationale, puisqu'il a un demi siècle d'existence, n'avait pas à se mettre sous la tutelle, en quelque sorte, d'un organisme directeur plus jeune que lui. Cette situation spéciale ne saurait durer, car elle met le Congrès des géologues en infériorité vis-à-vis des autres associations scientifiques, particulièrement en ce qui concerne les questions financières, puisqu'il ne reçoit pas de subventions des divers gouvernements qui, par des associations intérieures, participent à des Unions internationales. Aussi a-t-il été décidé que le bureau du Congrès se mettra en relation avec le Conseil International de Recherches pour régulariser la situation sans perdre ses prérogatives.

Les biologistes sont toujours bien actifs. Leur Union, qui avait tenu séance de son Conseil à Bruxelles en 1925, s'est à nouveau réunie à Paris du 9 au 22 mai. Notre pays avait délégué M. J. Briquet. Quatre pays nouveaux ce sont associés à l'Union, soit l'Espagne, le Portugal, le Yougoslavie et les Iles Philippines.

La question de la bibliographie étant toujours une des plus importantes à régler, il a été décidé la création d'un poste spécial de secrétaire-adjoint.

A propos de bibliographie, il faut souligner que l'Union a renouvelé la subvention annuelle de frs. français 5000 à notre Concilium Bibliographicum, de Zurich.

Vous savez que cette grande association des biologistes portait le nom d'Union des Sciences biologiques pures et appliquées. On s'est aperçu que les études d'application pourraient faire double emploi, soit avec l'Institut international d'agriculture de Rome, soit avec le bureau international pour l'océanographie et les pêches à Copenhague, aussi la section de biologie appliquée a-t-elle été supprimée, sous la réserve que des questions de biologie économique et appliquée pourront toujours être mises au programme des deux sections.

Ajoutons encore que la cinquième assemblée générale de l'Union biologique aura lieu à Genève en 1927, sous la direction de M. J. Briquet.

* * *

A côté de l'Union de biologie qui fonctionne depuis quelques années, se maintiennent les Congrès de botanique et de zoologie, qui conservent leur indépendance. Celui de botanique a eu sa quatrième session à Ithaca (Etats-Unis) en 1926, la première depuis la guerre. La dernière réunion avait eu lieu à Bruxelles en 1910 et il devait s'en tenir une autre à Londres en 1915, qui avait dû être abandonnée à cause de la guerre. On pourrait donc s'étonner que cette lacune ne fut pas comblée au cours des seize années. Le motif est que l'Association internationale des botanistes, chargée de parer aux vicissitudes que peuvent subir des réunions quinquennales, avait elle-même disparu au cours de la tourmente mondiale.

Aussi doit-on être reconnaissant aux botanistes américains d'avoir pris l'initiative d'une reprise des travaux en commun, reprise d'autant plus décisive que, pour la première fois, des savants récemment ennemis se sont rencontrés, tout comme ceux réunis à Madrid, sur le terrain de la Science et des relations amicales.

Environ mille botanistes se sont réunis à Ithaca. Ils représentaient vingt-huit pays. Le nôtre était représenté officiellement par MM. Briquet et Rübel.

Le Congrès s'est subdivisé en quatorze sections, ce qui est un peu trop de spécialisation, car il devient impossible aux assistants de jouir de l'avantage d'aller dans différentes sections entendre telle ou telle communication intéressante. Aussi l'organisation d'une session, comme

celle d'Ithaca, n'est-elle pas à imiter, au dire de nos deux envoyés, dont nous tirons ces quelques lignes de leur rapport.

Des deux délégués suisses, M. Rübel a été appelé à présider la section d'écologie dans laquelle ont été débattues des questions brûlantes relatives à la sociologie végétale envisagée aussi au point de vue des applications en agriculture, floriculture et sylviculture. Un bureau international chargé de concentrer les documents écologiques et d'établir la liaison entre le Congrès de 1926 et le suivant a été créé, M. Rübel fonctionnant comme président de ce bureau.

Notre deuxième délégué figurait parmi les présidents d'honneur du Congrès. M. Briquet a eu une tâche délicate à accomplir au sein de la section de taxonomie. Notre collègue avait été jadis chargé de rédiger les deux éditions successives des règles internationales de la nomenclature botanique. Alors que ces règles sont très généralement appliquées dans l'ancien monde, il existe aux Etats-Unis une importante sécession qui applique des règles particulières. Il en est résulté un imbroglio onomatique des plus fâcheux et une situation qui provoque d'unanimes réclamations non seulement des botanistes de profession, mais encore et surtout de la part des horticulteurs, forestiers, agriculteurs, et de tous ceux qui ont affaire aux applications de la botanique (drogues végétales, commerce de bois, comestibles, etc.).

Le but de M. Briquet, en allant à Ithaca, où les Américains formaient une écrasante majorité, était d'empêcher que des décisions d'ordre législatif international ne soient prises et d'éclairer l'opinion sur l'importance d'un accord international.

Les résultats désirés ont été acquis. M. Briquet a été confirmé dans ses fonctions de rapporteur général de la nomenclature pour préparer le travail du prochain congrès qui aura lieu à Londres en 1930. C'est une bien grande tâche qui a été confiée à notre savant collègue, tâche ardue à accomplir dans un laps de temps très court, mais félicitons-nous tous qu'elle ait été confiée à l'un des nôtres.

* * *

Une autre réunion a groupé les chimistes en 1926 à Washington, du 13 au 15 septembre. Le Conseil fédéral avait délégué M. Amé Pictet, mais, au dernier moment, il a été remplacé par M. Tredwell.

Ce Congrès paraît avoir manqué d'intérêt. Il ne faudrait pas que certains groupes de savants se réunissent ainsi chaque année s'ils n'ont rien à se dire pour le bénéfice de la collectivité. Votre Comité Central se porte garant, vis-à-vis du Conseil fédéral, de l'intérêt du voyage de l'envoyé. Il faut, pour que nous puissions justifier des crédits pour d'autres délégations, que cette utilité se manifeste aussi brillamment que possible dans les rapports qui nous parviennent. Comme fait nouveau, il y en a un seul, l'Union de Chimie a décidé la création d'une Commission de l'Azote.

* * *

Le Conseil fédéral a été également invité à participer à un Congrès des forages à Bucarest. Cette organisation nouvelle ne présentant guère d'intérêts pour la Suisse, il a été décidé que nous n'y participerions pas. Mais, afin que des faits, que l'on pourrait recueillir au cours des rares forages que l'on fait en Suisse, ne soient pas perdus, nous avons demandé à nos deux Commissions géologique et géotechnique de désigner, à l'occasion, des observateurs chargés de recueillir les documents. Il n'y a là du reste rien de bien nouveau. C'est un travail qui entre dans le cadre naturel de nos deux commissions.

* * *

En fait de manifestations internationales, on se rappelle que la Suisse avait accepté d'organiser un Congrès pour la Protection de la Nature, qui a été empêché par la guerre. On a demandé à notre pays s'il reprendrait son invitation. La proposition en a été faite à M. P. Sarasin, notre ancien président de la Commission pour la Protection des Monuments naturels et préhistoriques qui, devant les difficultés qui se dressaient devant lui, a dû renoncer à s'occuper de cette question. Entre temps, certains milieux internationaux semblent s'impatienter et voudraient que la Suisse se prononce franchement dans un sens ou dans l'autre. La «Ligue suisse pour la Protection de la Nature» s'en inquiète. Nous avons estimé que c'était à la Ligue à prendre la décision et la responsabilité d'une telle réunion. Bien entendu que, si elle s'en charge, notre Société cherchera à l'aider.

Nous devons encore vous signaler ce qui est advenu de la Commission suisse de Coopération intellectuelle, où nous sommes représentés par M. Wilczek, notre vice-président central. Nous vous en avons parlé longuement dans notre précédent rapport. Il n'y a eu qu'une seule séance en 1926, le 27 février, à Berne, durant laquelle M. de Reynold, membre de la Commission internationale, a mis les participants au courant du travail accompli.

L'Institut de Paris fonctionne. Il est sous la direction de M. Luchaire; il compte 7 sections, 37 fonctionnaires et 10 secrétaires. Le Comité de l'Institut, soit le Conseil d'Administration, est présidé par M. Bergson. Ce Comité se réunit tous les deux mois. Rappelons que l'Institut de Paris dépend de la Commission internationale de Coopération intellectuelle qui est elle-même un organe de la Société des Nations; elle ne doit ses comptes qu'à cette dernière. La Commission internationale n'est donc pas du tout l'équivalent de nos Unions internationales scientifiques qui reposent sur des Comités nationaux. La Commission suisse est un organe indépendant, qui n'a pas de ressources, sans action directe dans le fonctionnement de la Commission internationale. Par contre, elle a une action directe par l'intermédiaire du Département politique qui peut intervenir à la Société des Nations.

La question s'est posée de savoir s'il n'y aurait pas lieu de désigner des délégués d'Etat, ayant droit de regard dans les affaires de l'Institut. Pour l'instant, M. de Reynold, faisant partie du Comité de

l'Institut, peut remplir cette mission pour la Suisse, ainsi que M. le Ministre de Suisse à Paris.

L'Institut de Paris, fort bien logé, propose de sous-louer aux nations qui voudraient faire de la propagande pour leurs ressources intellectuelles, les boutiques du Palais royal. La Commission suisse est assez d'accord de s'y intéresser sans toutefois indiquer des moyens pratiques de réalisation.

Puis il fut traité quelques questions qui ne nous intéressent guère, mais notre vice-président a profité de cette séance pour rappeler l'affaire des échanges internationaux des publications, et a en outre attiré l'attention sur la bibliographie internationale et le Concilium Bibliographicum. Il est en tout cas certain que nous devons suivre de très près ce qui se passe dans ce milieu de la Coopération intellectuelle internationale et il serait bon que nous stabilisions et spécialisions l'un d'entre nous pour suivre ce qui s'y fait.

A propos des échanges internationaux dont nous venons de parler, il peut être intéressant que nous rappelions ici le nom des Etats qui adhèrent à la convention de 1886, statistique que nous tirons du rapport de gestion du Département fédéral de l'intérieur.

Ces Etats sont: Argentine, Belgique, Brésil, Chine, Ville libre de Dantzig, Italie, Yougoslavie, Lettonie, Paraguay, Pologne, Portugal, Roumanie, République de St-Domingue, Espagne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Uruguay, Etats-Unis d'Amérique.

Il est à noter que la France et la Hollande, et leurs colonies, n'ont pas adhéré à la convention de 1886, mais les échanges se font cependant en vertu d'un accord spécial.

En 1926, il est entré dans notre pays, par cette voie des échanges internationaux, 29 070 colis et il en est sorti 12 218.

Voilà, Messieurs, ce que furent, en 1926, les relations extérieures.

* * *

En ce qui concerne nos affaires intérieures, nous pourrions être plus bref, puisque ces détails de la vie de notre Société vous sont connus par les rapports des Commissions.

De l'état de nos membres, nous avons le regret de vous dire qu'à ce jour 38 d'entre nous ont quittés, les uns volontairement, les autres par la mort.

Ainsi nous avons perdu trois de nos membres honoraires, le professeur K.-J. Eberth, ce physiologiste allemand que nous avons nommé en 1884, puis, dernièrement, un grand ami, un homme que nous pouvions considérer comme l'un des nôtres, le célèbre géographe Ed. Bruckner, l'homme des variations des climats, celui qui, avec son fidèle Albrecht Penck, a décrit en des pages immortelles, les glaciations des Alpes. Enfin, hier, le 31 août, on ensevelissait dans une petite ville de l'Alsace, à Niederbronn, Emile Haug, professeur à la Sorbonne, l'un des plus grands géologues de ces temps présents, un homme qui manquera aux nombreux

savants suisses qu'il aimait à recevoir à Paris et à guider dans leurs recherches.

Et avec eux sont partis encore d'autres hommes qui ont joué un grand rôle dans notre Société, ainsi Alfred de Quervain dont nous ne verrons plus la silhouette si énergique et dont nous n'entendrons plus la voix si prenante, lorsqu'il nous parlait avec amour et avec une maîtrise incomparable des phénomènes de l'air ou de l'écorce terrestre, puis cette homme d'aspect si timide, mais de bien grand savoir, le physicien Gockel, enfin un de nos anciens présidents annuels, le professeur Strasser de Berne. Et aujourd'hui nous arrive la triste nouvelle de la mort de Maurice Bedot, qui dirigeait avec un grand bon sens la «Revue zoologique suisse» et qu'il a souvent fait vivre par une aide précieuse qu'il n'a jamais avoué. Il sera difficile de remplacer ces hommes; avec eux s'en va un peu de notre vie.

Cette perte de 38 membres a été compensée par 51 entrées.

Nous vous rappelons le don généreux fait par Daniel Jenny, décédé le 26 janvier 1926, destiné à la création d'un fonds dont les intérêts seront employés pour favoriser des recherches scientifiques. (Voir séance du Sénat du 13 juin 1926.)

Nous vous rappelons également le généreux legs de MM. les frères Censi, à Lugano, d'une jolie petite propriété sur laquelle croissent trois chênes vénérables. Nous avons fait environner notre parcelle de terrain d'un mur et d'une barrière métallique. C'est le 23 décembre, par une de ces belles journées tessinoises, qu'une délégation de votre Comité Central est allé recevoir sur place notre bien. Si jamais vos pas vous dirigent vers Lugano, allez du côté de Bedano, ce qui n'est pas loin, et arrivés près du pont du Vedeggio, vous verrez s'élever ces beaux chênes que trois hommes, obéissant à leur piété filiale, nous ont donné en mémoire de leur père, qui aimait tant les arbres!

Signalons encore les dons que fait, sans se lasser, l'un des nôtres, que nous ne nommerons pas, à une Commission qu'il préside; puis l'aide qu'un Suisse, établi à l'étranger, le Dr Erb, apporte à la Commission géologique pour lui faciliter la publication des cartes magnifiques que l'étranger regarde toujours avec admiration et parfois avec envie.

N'oublions pas l'appui que nous recevons chaque année de la Confédération par des subventions dont le total s'est monté en 1926 à fr. 147,500 sur les 157,000 qui avaient été demandés. De ces subventions, il en est qui sont attribuées à certaines de nos Commissions qui remplissent le rôle de service d'Etat. Ce sont les commissions géologique, géotechnique, géodésique et glaciologique. Elles livrent un travail énorme au moyen de crédits extrêmement réduits. Par cela même, la Confédération fait, indirectement, une économie considérable, que l'on peut évaluer à plus de fr. 100,000. Ces Commissions ont reçu fr. 111,500 sur les 147,500 total des subventions. C'est dire, qu'au fond, les subventions dont nous bénéficions, nous et nos Sociétés affiliées, n'ascendent qu'à fr. 36,000 dont fr. 3500 vont à l'étranger (Unions internationales et Tables des Constantes). Avouons que c'est bien peu pour

un organisme qui remplit, avec des moyens si minimes, le rôle coûteux d'une Académie des Sciences. Aussi est-ce avec affliction que l'on a assisté, en décembre dernier, à une lutte singulière entre le Conseil national et le Conseil des Etats. Le conflit s'est résolu contre nous. Deux modestes subventions, l'une de fr. 1500 pour les mathématiciens, et l'autre de fr. 1000 pour les entomologues, ont été refusées sur un budget qui se chiffre par millions. Vraiment, chers collègues, ce n'est pas bien glorieux de faire supporter à des intellectuels désintéressés les conséquences d'une question de principe. La Suisse, foyer de lumière, du moins jouit-elle de cette réputation, n'a pas voulu que l'on allume deux petits flambeaux timides, vacillants. Ce n'est pas un beau spectacle. Nous nous en consolons provisoirement. Nous savons combien nous pouvons nous fier à nos conseillers fédéraux qui finiront bien par faire comprendre au Parlement que le peuple suisse, si dévoué à ses savants, fait démontré par le nombre de nos Universités, est certainement plus avec nous que contre nous. Ce qui s'est passé lors de la discussion du budget aux Chambres constitue une tache que l'on pourrait chercher dans des pays qui ont supprimé leurs intellectuels, mais pas chez nous.

Et voilà, Messieurs, ce que nous pouvons vous dire de l'activité de votre Comité Central durant l'année 1926. Nous pourrions vous rapporter encore une foule de choses, mais nous ne voulons pas abuser de votre temps, en relatant des petits détails qui nécessitent un travail presque quotidien et qui nous ont occupés pendant une vingtaine de séances. C'est vous dire que le travail ne cesse pas, mais nous l'accomplissons avec courage, sachant que c'est pour le progrès scientifique du pays.

Kassabericht des Quästors der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft für das Jahr 1926.

A. *Zentralkasse.* Die Geschäfte der Zentralkasse bewegten sich 1926 in den gewohnten Bahnen. Durch freundliche Zuwendungen (Fr. 600), die Übernahme der Subventionen an die Internationalen Unionen (Fr. 1443) durch das Eidg. Departement des Innern, durch den jährlichen Beitrag der Stadtbibliothek Bern (Fr. 2500), die Aufnahmegebühren und Jahresbeiträge der Mitglieder (Fr. 11,686), durch Rückzahlung von Titeln (Fr. 7000) und durch die Zinsen der Wertschriften (Fr. 3540) usw. stiegen die Total-Einnahmen auf Fr. 27,626.25. Diesen stehen nur Fr. 17,337.40 Ausgaben gegenüber; doch ist der Saldo von Fr. 10,288.85 nur scheinbar so gross, da noch die gesamten Druckkosten für die Verhandlungen und Nekrologe von 1926, total Fr. 8708.50 davon abgezogen werden müssen, welche erst im neuen Jahre zur Auszahlung gelangten.

Zu den Auslagen gehörte der Ankauf, resp. die Konversion von Wertschriften (Fr. 7000), der Druck der Einladungs-Zirkulare für die Jahresversammlung in Freiburg (Fr. 820), Kredite an unsere Kommissionen (Fr. 400), Honorare (Fr. 3160), Reise- und Verwaltungskosten